

LICENCE PROFESSIONNELLE CHARGÉ D'AFFAIRES OPTION AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

Le chargé d'affaires réalise le rêve du client. Doté d'une solide base technique alliée au sens de la relation client, il permet à l'entreprise d'anticiper pour réussir. Il démarcher les clients et conduit une affaire de A à Z.

La formation s'adresse à des diplômés Bac +2 : DUT génie civil, DUT GEA, DUT techniques de commercialisation, BTS aménagement paysager, BTS MUC, BTS NRC. Possibilité de VES, VAP ou VAE*.

OBJECTIF

La licence professionnelle forme des chargés d'affaires en aménagement extérieur polyvalents, capables de gérer un portefeuille clients en s'appuyant sur un solide bagage technique et de concevoir et piloter des projets écoresponsables.

Les compétences visées sont les suivantes :

- **compétences commerciales**
 - Prospecter les futurs clients
 - Assurer la relation client tout au long de l'affaire
 - Définir les outils de développement de la relation client, les mettre en oeuvre et assurer le contrôle
 - Définir et mettre en place les outils marketing et évaluer les actions de manière à concevoir un tableau de bord de l'activité commerciale - optimiser la relation client
 - Initier et conduire des entretiens de vente, négocier les affaires en conjuguant les intérêts de l'entreprise et ceux du client
- **compétences de management**
 - Piloter un projet écoresponsable
 - Assurer le bon déroulement de l'affaire par une méthodologie dans le respect des conditions d'exécution
 - Animer et gérer les équipes de compagnons
- **compétences de gestion**
 - Maitriser les coûts et les budgets
 - Définir et mettre en place le tableau de bord de suivi de chaque affaire
 - Proposer et mettre en oeuvre toutes les solutions pour optimiser l'efficacité de l'entreprise
- **compétences techniques**
 - Proposer les solutions techniques adaptées dans les règles de l'art
 - Prendre en compte la qualité environnementale

PÉDAGOGIE

- L'organisation, le contenu et les modalités de recrutement sont définis en collaboration avec **les organisations professionnelles**.
- Les **formateurs** des matières relatives au métier sont des **professionnels en activité** dans ce secteur.
- La formation est organisée selon les **modalités de l'alternance**. Un livret de professionnalisation permet de gérer la progression en entreprise.
- Une **visite pédagogique** en entreprise a lieu systématiquement à mi-parcours du stage. Un **suivi individualisé** avec le chef d'entreprise et l'étudiant est mis en place à chaque retour de période en entreprise.

LES + DE LA FORMATION

- Participation soutenue du secteur professionnel
- Diversité des intervenants professionnels, accompagnement dans l'alternance
- Design d'extérieur, nouveaux marchés, numérique
- Certificats : PIX - Certificat Voltaire - AIPR

CONTACT

UCO Laval
25 rue du Mans
53 000 LAVAL



Martine Le Gall,
responsable de la formation
Tél : 06 16 16 47 36
m.legall@ucolaval.net

Secrétariat Tél : 02 43 64 36 64

Sur www.laval.uco.fr

- > Dossier de candidature
- > Calendrier prévisionnel
- > Référentiel métier
- > Référentiel de formation

Universitaire &
Professionnel

ALTERNANCE

595 h de formation à l'UCO Laval et 24h d'évaluation - 665 h de stage et projet en entreprise.

Rythme moyen d'alternance : 2 semaines à l'UCO Laval / 3 semaines en entreprise.

CALENDRIER

Du 3 septembre 2018 à début juillet 2019.
Module d'homogénéisation de 2 semaines en option. Nous consulter.

*voir page 2 : admission inscription

CONTENU DE LA FORMATION

UE1 - 55h Environnement professionnel du secteur de l'aménagement extérieur : Normes - Droit - Développement durable - Assurances - Prévention des risques - Qualifications - Accessibilité - Marchés publics et privés - Intégrer une démarche BIM

UE2 - 90h Technologie : Aménagement extérieur (piscines, terrasses, cours, allées, aires de jeux, clôtures, aménagements paysagers) - Analyse et conception paysagère

UE3 - 94h Techniques commerciales et de gestion adaptées aux spécificités du secteur - Gestion économique de l'affaire

UE4 - 100h Techniques de métré-devis spécialisées - Evaluation des coûts - Techniques d'aménagement de planification, conduite et suivi

UE5 - 71h Communication - Anglais - Management des équipes - Management de projet - Certificat Voltaire

UE6 - 51h Outils méthodologiques : Maths et stats - Technologies de l'information et de communication - Infographie - PIX - Outils d'infographie paysagère - Méthodes et techniques de création

UE7 - 134h Projets tuteurés (dont méthodologie, conduite et accompagnement de projets réels en présentiel)

UE8 - 560h Stage professionnel

Travaux encadrés, visites de chantier et d'entreprises (104h)

Options de soutien : Bureautique - Stratégie d'entreprise - Création et reprise

VALIDATION

Licence professionnelle Métiers du BTP : Bâtiment et construction - parcours type Chargé d'affaires en aménagement extérieur en convention avec Le Mans Université

STATUT

• **Statut stagiaire de la formation professionnelle** : contrat de professionnalisation, demandeur d'emploi ou CIF.

• **Statut étudiant** : droit aux bourses nationales d'enseignement supérieur. Les périodes de stage font l'objet d'une gratification obligatoire (30% du SMIC).

FRAIS DE FORMATION

Participation aux frais de formation (droits d'inscription et frais de scolarité) de 3 017 € à 4 296 € pour l'année 2018-2019 en fonction du quotient familial.

Les contrats pro bénéficient d'une prise en charge des coûts de formation par leur entreprise suivant devis (prendre contact avec la responsable de formation au 06 16 16 47 36). 301 € peuvent rester à la charge de l'étudiant au titre des frais annexes facultatifs.



* ADMISSION - INSCRIPTION

Conditions : formation ouverte à des personnes autonomes, dynamiques, dotées d'un bon relationnel et d'aptitudes commerciales, ayant validé un diplôme niveau III (bac +2), sinon, une validation des études (VES) ou des acquis professionnels (VAP) devra être effectuée.

Modalités : Candidature en ligne de décembre à mai sur notre site internet www.laval.uco.fr (participation aux frais de dossier : 40 €). À réception du dossier, le candidat est invité à un entretien si son profil correspond aux critères prioritaires fixés par l'UCO Laval et ses partenaires. Le candidat y présente alors sa motivation pour le métier et la formation ainsi que ses résultats universitaires. Un bilan de l'entretien est immédiatement formulé. Si l'avis est positif, un accompagnement individuel est proposé pour la recherche d'une entreprise d'accueil.

Le jury d'admission des candidats statue début mai (jury anticipé) et à la mi-juin. Le candidat peut alors être refusé, placé sur liste d'attente ou admis définitivement. Il doit dès lors conclure un contrat avec une entreprise ou poursuivre sa recherche d'entreprise d'accueil.

L'inscription sera définitive après réception :

- du versement d'un acompte de 301 € au titre de l'inscription universitaire (restitué en cas d'échec à l'examen donnant accès à la licence, mais pas en cas de désistement), ou au titre des frais annexes facultatifs pour les contrats pro,
- de la photocopie des résultats de l'examen donnant accès à la licence, après obtention de celui-ci,
- de l'accord d'une entreprise des métiers de l'aménagement et de la finition pour l'accueil pendant les périodes de formation en entreprise (cet accord doit être signé avant l'entrée en formation).

PORTES OUVERTES

Samedi 17 février et samedi 17 mars 2018
de 9h à 17h